



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

Liberté

Égalité

Fraternité

Direction générale de l'enseignement scolaire



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION EN SANTÉ MENTALE À DESTINATION DES ÉLÈVES

Une dégradation de la santé mentale des jeunes durant la crise sanitaire

- Selon les données recueillies par Santé publique France, il y a une **augmentation du nombre de passages aux urgences pour des troubles de l'humeur, des idées et des gestes suicidaires** chez les jeunes de 11 à 17 ans, entre janvier 2021 et janvier 2022.
- Les personnels de santé et sociaux de l'Éducation nationale constatent également une **augmentation significative**:
 - **des consultations médicales et infirmières concernant la santé mentale** avec l'apparition de symptômes physiques ou psychiques de mal-être ou une aggravation de troubles existants;
 - **des examens à la demande pour un projet d'accueil individualisé (PAI)**;
 - **d'informations préoccupantes (IP)**.

Une mobilisation de l'Éducation nationale en faveur de la promotion et de la prévention en santé mentale des élèves

- La **circulaire du 16 février 2021** relative à l'amélioration du repérage, de l'orientation et de la prise en charge des élèves en situation de stress, de détresse psychologique ou en danger dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19, vise à **améliorer le repérage et l'orientation des élèves en souffrance, à renforcer l'information aux élèves et aux familles.**

Dans ce cadre :

- mise à disposition de **guides**, élaborés en collaboration avec le service de pédopsychiatrie de l'hôpital Robert Debré, pour les personnels de l'Éducation nationale et les parents;
- diffusion d'un **flyer** à destination des élèves explicitant comment demander de l'aide s'ils sont en mal être;
- organisation de la **formation** « Vulnérabilité, résilience et accompagnement des élèves en situation de crise » dans le cadre du plan national de formation afin d'être ensuite déclinée au niveau académique.



Une mobilisation de l'Éducation nationale en faveur de la promotion et de la prévention en santé mentale des élèves

- L'Éducation nationale a participé aux **Assises de la santé mentale et de la psychiatrie** en septembre 2022, à la table ronde **Agir dès le plus jeune âge pour la santé mentale**.
- Lors de cette table ronde, sont intervenus:
 - le **directeur général de l'enseignement scolaire**: « *Comment positionner l'École comme acteur central en matière de promotion de la santé mentale et de prévention* »;
 - une **principale adjointe**: « *Créer un environnement favorable à la santé mentale des élèves à l'échelle d'un établissement scolaire et de son territoire* »;
 - une **médecin conseillère technique départementale**: « *Le parcours santé mentale de l'élève* ».

Une mobilisation de l'Éducation nationale en faveur de la promotion et de la prévention en santé mentale des élèves

- Suite aux mesures des Assises, en cohérence avec la feuille de route santé mentale et psychiatrie portée par le ministère des Solidarités et de la Santé, la DGESCO a proposé un **plan visant à renforcer les actions de promotion et de prévention en santé mentale** articulé autour de 3 axes:
1. **Mieux repérer et accompagner les élèves en situation de souffrance psychique:** organiser des **formations** dédiées; élaborer des **outils** d'accompagnement; renforcer la **coordination** des personnels.
 2. **Mieux orienter vers le soin:** renforcer la **communication** envers les élèves et les parents, la **collaboration** et la **coordination** avec l'ensemble des acteurs intervenant dans le champ de la santé mentale des jeunes.
 3. **Développer une culture de la santé mentale à l'École:** inscrire la santé mentale comme axe majeur de la **démarche École promotrice de santé**; étoffer les **ressources** existantes; favoriser une approche positive de la santé mentale par le **développement des compétences psychosociales chez les élèves**.

Focus sur deux actions en cours, en collaboration avec Santé publique France

➤ Lancement d'une **enquête pérenne sur la santé mentale des enfants de 3 à 11 ans** : **Étude Nationale sur le Bien-Être des Enfants**



- Un test est en cours sur un échantillon de 20 écoles.
- Elle sera déployée en mai-juin 2022 pour 30 000 élèves et les résultats seront disponibles fin 2022.
- Elle interroge les élèves, leurs parents et leurs enseignants (renseignement de questionnaires numériques).
- Elle vise à décrire le bien-être des enfants, leurs éventuelles difficultés émotionnelles et d'apprentissage, les facteurs associés ainsi que le recours aux soins.
- Elle permettra d'accompagner les pouvoirs publics dans la mise en œuvre de stratégies de prévention et de prise en charge des enfants.

Focus sur deux actions en cours, en collaboration avec Santé publique France

- Lancement d'une **campagne d'affichage** sur la santé mentale des adolescents
 - En juin 2021, Santé publique France, avec le soutien du ministère des Solidarités et de la Santé, a lancé la campagne « **#JenParleA** » diffusée sur les réseaux sociaux à destination des adolescents.
 - Elle est rediffusée sur les réseaux sociaux depuis janvier 2022 pour une durée de 6 mois.
 - Afin de toucher plus largement les jeunes et notamment ceux qui n'ont pas ou peu accès aux réseaux sociaux, ce dispositif est complété par une campagne d'affichage dans les collèges et les lycées en métropole et dans les DROM (mi-mars).
 - Ces affiches visent à inciter les adolescents à parler avec un adulte de confiance ou à recourir, par téléphone ou tchat, au **dispositif d'aide à distance Fil Santé Jeunes** lorsqu'ils sont en situation de mal-être. Le dispositif Fil Santé Jeunes propose une écoute anonyme et gratuite par des professionnels (psychologues, éducateurs, conseillers familiaux, médecins, travailleurs sociaux).

